



COMPTE RENDU ET AVANCEES DE LA RENCONTRE QUIMPERLE NORD

Réunion du mardi 3 mars 2015 à l'école élémentaire du Lézardeau.

Les élus présents :

Mickaël QUERNEZ

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Michel FORGET, adjoint à la Politique de la Ville et l'environnement

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Stéphanie MINGANT, référente de quartier

Géraldine GUET, référente de quartier

Danièle KHA, 1ère adjointe en charge de l'Education, la Petite Enfance et la Jeunesse

Patrick TANGUY, adjoint aux sports

Isabelle BALTUS, conseillère municipale

Gildas le BOZEC, conseiller municipal

Le Maire a commencé en expliquant l'utilité des réunions de quartier qui existaient déjà et qui doivent perdurer.

Les élus doivent être à l'écoute des habitants. C'est pourquoi, deux référents, conseillers municipaux, par quartier ont été nommés qui feront le lien entre les habitants, les adjoints et le Maire.

Stéphanie MINGANT a présenté le fonctionnement des réunions de quartier.

Elles ont pour but de favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. C'est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Ces rencontres permettent aux habitants d'évoquer des questions de toute nature en privilégiant toujours les démarches d'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers.

Fonctionnement :

-Il y aura deux rencontres par an dans le quartier : une en février/mars et l'autre en septembre/octobre

Et une rencontre de tous les quartiers salle Ellé au Coat-Kaer en juin.

-Le compte-rendu est rédigé par un référent et un habitant volontaire afin d'avoir un double regard. (Pour ce quartier Madame BOURRIQUEN Lysiane se propose).

- Les questions posées pendant les rencontres de quartier et pour lesquelles il n'y a pas de réponses immédiates, seront **traitées ultérieurement**. Elles feront l'objet d'une **réponse soit dans le compte-rendu soit sur le site de la ville, rubrique « rencontres de quartier »**

- une adresse mail est dédiée à ces rencontres : rencontresdequartier@ville-quimperle.fr, pour des remontées d'informations. Le dépôt d'une demande à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres en précisant sur l'enveloppe « rencontres de quartier » est

également possible.

Présentation par M. le Maire des projets structurants de la ville, du budget :

Le Maire a présenté les grands enjeux au cours de ce mandat en rappelant d'abord le contexte national. En effet, le déficit public devant être maintenu à 3% du PIB, il est demandé aux collectivités de gros efforts financiers. Donc dès le début du mandat, la municipalité a demandé à être accompagnée par un cabinet conseil en finances.

Dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités, il faut faire des efforts sur la mutualisation. Même si la Bretagne est habituée aux intercommunalités, il faut accentuer ce mouvement de mutualisation.

Sur la durée du mandat, ce sont quasiment 2 millions d'Euros de dotations de l'Etat en moins.

C'est dans ce contexte qu'a été appréhendé le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le lundi 23 février dernier. Avec comme objectifs de maintenir une qualité de services publics et de continuer à investir.

Pour cela, il ne faut pas augmenter les dépenses de fonctionnement sur toute la durée du mandat et même les baisser d'environ 10%.

Il ne faudra pas dépenser 1€ de plus qu'en 2014 et neutraliser l'augmentation des charges de personnel (1% par an, soit 75000 €/an, soit 2 postes à neutraliser). Ce qui signifie que sur 40 départs à la retraite prévus sur 6 ans, il ne faudra pas en compenser entre 10 et 15. Par ailleurs, il sera important de maintenir les dépenses liées à l'activité des associations (soit 350 000€/an) qui oeuvrent à tisser et maintenir le lien social.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts.

Il faudra continuer à investir et maintenir les équipements en bon état.

Les grands projets structurants déjà lancés sont le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan, l'Hôpital Frémeur, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique.

Il reste peu de marge financière. Entre 15 et 18 millions d'Euros d'investissements étaient envisagés pendant la campagne des municipales. Ce seront 16,7 millions d'Euros en raison des 2 millions de moins de dotations.

Il y a des postes budgétaires incontournables pour Quimperlé :

- la chapelle des Ursulines qui prend l'eau et a besoin d'un ravalement
- les inondations (qui vont coûter 1,9 millions d'Euros avec un reste à charge de 400 000€ pour la ville)
- la réhabilitation de l'ancienne clinique de l'humeur où à terme sera implantée une maison des services pour mutualiser les services rendus à la Jeunesse
- réhabilitation totale de Kerjégu pour en faire une maison des solidarités en lien avec les services du Conseil Général.

Il faut rationaliser l'usage des locaux et donner de la cohérence aux services publics ce qui améliorera leur qualité.

Les projets importants évoqués pendant la campagne et qui ne pourront être réalisés par Quimperlé seule concernent le complexe tennistique dans sa totalité et la Maison des arts et de la culture (Conservatoire de Musique et de danse et salle de spectacle de 150 à 400 Personnes). Des études d'implantation et de programmation seront lancées et des discussions avec la COCOPAQ vont être engagées.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombres de demandes.

La situation financière de la ville est saine mais tendue. Si les objectifs fixés sont atteints, la situation financière en fin de mandat sera la même qu'en début de mandat.

Les questions des habitants :

- ***Est-ce que le rond-point de la rue de Mellac sera fait sur ce mandat?***

Oui mais il reste à définir à quel moment; maintenant ou en 2019-2020. La ville n'est pas propriétaire du Sulky mais est en négociation.

Il y aura également le réaménagement de la rue Génot et de la place des écoles à réaliser.

Le projet prêt le premier sera fait en premier

- ***Le feu en bas de la rue du Couëdic devait être provisoire***

Il sera traité au moment où le projet de rond-point sera avancé.

- ***Peut-il y avoir un rond-point en bas de Kerneuzec?***

Non, ce n'est pas prévu. Les feux seront conservés.

- ***L'habitat dans le centre de Quimperlé est très dégradé (façades, gouttières). Y-a-t-il des projets d'embellissement?***

Oui, il existe des incitations financières qui seront renouvelées. La commune propose des subventions dans un périmètre défini du centre-ville et des conseils peuvent être fournis au(x) propriétaire(s).

Les vitrines des commerçants peuvent également, sous certaines conditions, bénéficier de subventions.

Pour les aménagements intérieurs, il faut s'adresser à la Communauté de Communes .

Il existe deux systèmes actuellement : les aides incitatives ou l'obligation faite au(x) propriétaire(s) mais dans ce dernier cas, il faut recourir à la police et aux procès verbaux.

Une acquisition est possible place Hervo (magasin sports des îles) ainsi que l'ancien magasin de souvenirs juste à côté pour créer de l'habitation et des commerces également. Mais la commune ne peut pas intervenir partout dans la ville. Il y a également les bailleurs sociaux et les promoteurs qui peuvent être forces de projets.

Ces dernières années, trop peu de logements neufs ont vu le jour en centre-ville et certains bâtiments ne sont pas suffisamment entretenus (un immeuble déclaré en péril imminent dans la rue Savary), mais qui va être rénové pour en faire des appartements.

L'ancienne municipalité consacrait 150 000€ par an aux acquisitions foncières. Nous ne pouvons consacrer que 100 000€.

Concernant la rue Génot, le plan de circulation sera revu. La rue doit être partagée par les piétons et les véhicules et accessible à tous.

L'ancienne municipalité avait prévu 3 millions d'Euros pour le plan de mise en accessibilité.

Concernant l'entretien de la voirie, la priorité sera donnée aux trottoirs et un peu moins aux chaussées. Par exemple, la rue Terre de Vannes sera sécurisée pour les piétons ce qui représente 100 000€ par an sur 2 ans.

Une commission extra-municipale, la rue partagée, a été créée et à chaque projet important, elle est sollicitée ainsi que les riverains.

- **Problèmes de stationnement des voitures sur les trottoirs.**

La police municipale est à même de verbaliser le cas échéant mais il faut que chacun fasse preuve de civisme.

- **Il y a des boxes privés de stationnement qui ne sont pas utilisés (rue Thiers) et les véhicules occupent donc une place publique.**

C'est pourquoi il est important d'impliquer les riverains aux projets importants de voirie car ils doivent changer leurs habitudes. Par exemple, dans la rue Audran (menant au club de canoé-kayak), pour que les réaménagements (400 000€) fonctionnent, il faudra que les propriétaires garent leur voiture dans leur garage, quand ils en ont un.

- **Remerciements à la municipalité pour l'aménagement de la Venelle du Colombier. Il faudrait terminer en cachant les containers à ordures ménagères.**

Le cache est en cours de fabrication.

- **Le bas de la rue du Couëdic où se trouve des poubelles est très sale.**

Information transmise à la Cocopaq.

- **Concernant la pelouse synthétique du terrain de football, quelle sera sa durée de vie compte tenu que celle de Lorient est changée au bout de 5 ans?**

L'utilisation faite à Lorient n'est pas appropriée à la pelouse synthétique (festival Interceltique, voitures publicitaires,...) ce qui explique cette usure prématurée. A Quimperlé, ne seront pratiqués sur la pelouse que les sports qui peuvent s'y pratiquer. Le coût de la pelouse et des 2 vestiaires s'élèvent à 750 000€ qui seront amortis autour de 15 ans. Et le coût de fonctionnement sera moindre (pas de tontes,...). Et le terrain aurait été à refaire de toute façon.

Concernant le club de tennis, 3 courts de tennis en terre battue vont être réalisés. Et 20 000€ d'études vont être engagés concernant la faisabilité du projet du club (complexe tennistique). La Communauté de Communes réfléchit à prendre une compétence sportive (haut niveau) donc il faudra engager la discussion avec elle.

- **Les dates d'enlèvement des encombrants ne sont pas annoncées suffisamment clairement. Il faut tomber sur l'annonce dans le journal. Et il y a des problèmes de dépôts sauvages.**

Il faut téléphoner à la Cocopaq qui doit être en mesure d'indiquer les dates pour l'année. Ces enlèvements sont complémentaires de la déchetterie.

(ci-joint courrier de la Cocopaq annonçant les prochains enlèvements d'encombrants)

Danièle KHA indique que lors de livraison de meubles ou électroménagers neufs, le livreur est tenu de récupérer l'ancien matériel.

- **Qu'en est-il du projet d'Eco-quartier?**

Il n'y en aura pas au Parc Rhu (même si le terrain est constructible dans le PLU) car la qualité des sols ne s'y prête pas et que cela poserait des problèmes d'accessibilité sécurisante (nombres de voitures).

- ***Est-ce que le petit rond-point au niveau du nouveau bâtiment de la Cocopaq va pouvoir gérer le trafic des camions?***

Le rond-point va être aplati et un second verra le jour au niveau de l'embranchement pour aller à la déchetterie.

- ***Qu'en est-il des travaux concernant les inondations?***

Ils reprendront fin de printemps-début d'été sur la partie publique : Sainte-Croix, cheminement doux pour rejoindre le Pont salé où 2 immeubles seront abattus et une réflexion est en cours concernant l'aménagement de la rue de Quimper (discussion pour finir le mur, le cheminement, la maison, le lavoir, le mur rue de Quimper et aménagement au-dessus). Une réunion publique spécifique sur cette question sera proposée. L'étude a été rendue la semaine dernière en mairie.

Les propriétaires des immeubles doivent aussi faire des travaux. Les difficultés avec les assurances ne sont pas toutes réglées et ne seront peut-être pas résolues avant la fin du mandat.

Les travaux déjà effectués sur les parois privées ne sont que provisoires (garantis 1 an).

- ***Dans le boulevard de Kerneuzec, face au lycée, vers 6h le matin, la balayeuse et/ou la tondeuse pour le terrain de sports démarrent. C'est un peu tôt.***

Les organisations de services vont être regardées.

Un certain nombre de services a déjà été réorganisé mais il faut le faire en concertation avec le personnel.

- ***La circulation dans la rue Vauban pose des problèmes de sécurité ainsi que le passage piéton placé dans le virage. Peut-il y avoir un rond-point pour déboucher dans la rue du Couëdic?***

Des priorités sur certains axes plus dangereux ont été fixées : une réflexion concernant l'intersection entre la route de Lorient et la route d'Arzano est en cours, ainsi que pour la place Guthiern. La rue du Couëdic viendra ensuite.

La pose d'un plateau ralentisseur rue Vauban est en cours d'analyse.

- ***Il n'est pas possible de traverser en sécurité (pas de passage piéton) de la rue de Quimper pour aller vers l'avenue des Castors. Et la vitesse des véhicules est importante dans ces 2 rues.***

La rue de Quimper est départementale donc on ne peut pas faire ce que l'on veut, mais des panneaux de rappel 50km/h vont être installés.

Travaux réalisés.

- ***L'accès de la rue de Kernours vers la rue du Couëdic n'est pas sécurisant.***

Effectivement il faut faire attention sur ce rond-point, les véhicules vont très vite.

Le repositionnement du passage piéton au rond-point du bonnet rouge est en cours d'analyse.

- ***Dans la rue du Couëdic, un mur est recouvert de lierre et n'est pas taillé. Il est difficile de passer sur le trottoir.***

Les services jardins seront prévenus mais c'est un propriétaire privé.

La ville va s'en charger.

Les trottoirs de la rue du Couëdic sont très sales (beaucoup de déjections canines).

Demande transmise au service voirie.

- ***Il n'y a pas beaucoup d'espaces pour les enfants et les parents dans le quartier nord.***

Au parc Rhu, un espace multisports avait été envisagé (ainsi que dans deux autres quartiers) mais cela coûte 40 000€.

- ***Place Jean Zay (Roz Glaz), les élèves traversent la rue de Quimper sans suffisamment de sécurité. Il n'y a pas de trottoirs partout et l'accès au tunnel (par les escaliers) a été fermé.***

La bande de raccordement entre le LEP de Roz Glaz et le garage Citroën sera terminée pour la fin de la semaine prochaine (20 mars).

L'accès au tunnel est toujours possible pour les lycéens. **L'éclairage va être refait.**

Un éclairage spécifique des passages piétons a déjà été réalisé.

Le parking sera réaménagé quand les constructions des maisons seront terminées.

Il y avait un "haricot" pour faire ralentir les véhicules qui a été retiré car ils cognaien dedans.

- Le parvis du lycée est entouré de plots en bétons sur lesquels les élèves s'assoient avec les jambes sur la route. C'est donc dangereux.
- ***La vitesse devant le lycée est limitée à 30km/h dans un sens et à 50km/ dans l'autre sens.***

Des ralentisseurs seront installés Bd de Kerneuzec quand les canalisations d'eau auront été remplacées.

Les roseaux seront supprimés pour faire place à d'autres plantations

- ***L'espace vert face à carrefour market est utilisé par les chiens mais pourraient être aménagé pour en faire un espace pour les enfants avec des bancs...***

Cela sera regardé. **Le jardin sera amélioré et un banc sera posé.**

- ***Dans le nouveau quartier (rue Léon Blum), il faudrait réglementer la vitesse, étudier le sens de circulation et utiliser l'espace vert.***

Un point sera fait lorsque les constructions seront terminées et Habitat 29 sera contacté pour voir ce qui est prévu concernant l'espace vert.

- ***Est-ce que les fils électriques seront enfouis sur le le Bd de Kerneuzec?***

Non, ERDF ne le fait plus, mais peut mettre plusieurs fils en un seul

- ***Est-il possible de mettre une bande jaune dans le virage face au cabinet de radiologie montant avenue du Lézardeau?***

Une étude sera menée. **En cours de réalisation.**

Un stationnement unilatéral à droite avenue du Lézardeau sera marqué au sol courant avril ou mai.

- ***Le miroir face au stop du centre de radiologie n'est pas placé correctement pour être utile.***

Ce sera vérifié et remis. **Réglage réalisé.**

- ***Problème de sécurité pour traverser la rue du Couëdic à partir de la rue du Lézardeau. Il n'y a pas de visibilité car des voitures sont stationnées.***

Il sera vérifié s'il est possible de supprimer des emplacements ou mettre un panneau avertissant de la présence d'enfants.

En cours d'analyse et de réflexion avec les riverains, un panneau « attention sortie d'école » sera installé.

- ***De la rue du Parc Rhu vers la rue du Couëdic, il n'est plus possible de prendre le virage sans monter sur le trottoir ou déborder sur l'autre partie de la chaussée.***

Une modification de l'angle du trottoir est en cours de réalisation.

Propreté et incivilités :

Pascale DOUINEAU présente la campagne sur les Incivilités que souhaite lancer la municipalité.

Il est proposé d'organiser un groupe de travail comprenant des habitants du quartier (3 ou 4), les référents et le personnel des espaces verts, du service voirie/propreté et de la police municipale.

Une 1ère réunion aura lieu après le 17 mars afin de faire ressortir les idées de chacun.

Une 2ème réunion permettra de présenter ce qui se fait d'efficace ailleurs.

Enfin, une 3ème réunion aura lieu en juin, au cours de la réunion commune à tous les quartiers, pour présenter la campagne, pour un lancement en septembre.

Chaque année la municipalité souhaite lancer une campagne sur un thème différent, toujours en y associant les habitants.

Le Maire indique que certains agents se sont plaints de la manière dont ils sont traités (insultes, manque de considération). Il faut que ces agents soient respectés et reconnus pour ce qu'ils font.

Une question est soulevée par un habitant. Est-ce une campagne pour ou contre? Car l'approche n'est pas la même. Faut-il faire un travail de fond ou des slogans?

Voici les habitants qui souhaitent participer à la mise en place de la campagne :

Claire Kervédou, Guy Salaün, Marie-Madeleine Roignant, M. Marpeau et Lysiane Bourriquen.

G.GUET et L.BOURRIQUEN 24/03/2015.